

EGA

(0 date RP – 21 dates EC – 14 actes) **Fiche complète**
Actes ou références avec * n'a pu être vérifiée =
(Pas d'acte sur le site des Archives de l'Etat ou pas trouvé)

Registre RP de Gleixhe : B pas avant 1745 – Le registre comprend aussi les actes de la paroisse Notre-Dame aux Awirs.

RP : Awirs – Chokier – Flémalle-Grande – Flémalle-Haute – Gleixhe – Horion-Hozémont - Ivoz-Ramet – Mons-lez-Liège – Hollogne-aux-Pierres – Généanet – Vérification des actes

<https://www.geneanet.org/fonds/individus/>

[18-001-EGA]

Table onomastique :

18301213-001-EGA	EGA Théodore François.....	12
EGA Théodore.....	1	
18310526-001-BER	AMEILE Ernest.....	14
BERTRAND Dieudonné-Isidore.....	2	
18390716-001-DAM	EGA Marie Elisabeth	13
DAMEN Elisabeth.....	2	
18620729-001-RON	EGA Pierre Nicolas.....	14
RONDAY Noël Nicolas	2	
18630306-001-EGA	ALEXANDRE François-Joseph	6
EGA Jean-François	5	
18640523-001-ALE	ALEXANDRE Marie-Anne	6
ALEXANDRE Anne-Marie	6	
18650208-001-EGA	BERTRAND Jean-Hubert	2
EGA Pierre Nicolas.....	8	
18650208-002-EGA	DAMEN Louis	2
EGA Joséphine.....	7	
18670207-001-HAE	DHAS Marie Elisabeth.....	9
DHAESE Marie-Elisabeth.....	9	
18670312-001-EGA	EGA Marie Elisabeth	2
EGA Marie Jeanne.....	11	
18900523-001-EGA	EGA Théodore	1
	GUILY Marie-Rosalie	2
	HAËSE (d') Marie Elisabeth.....	9
	JABON Marie Elisabeth	2
	LEBEAU Catherine-Joseph.....	2
	RONDAY Etienne Martin.....	2
	ROSIER Marie Catherine.....	6

*

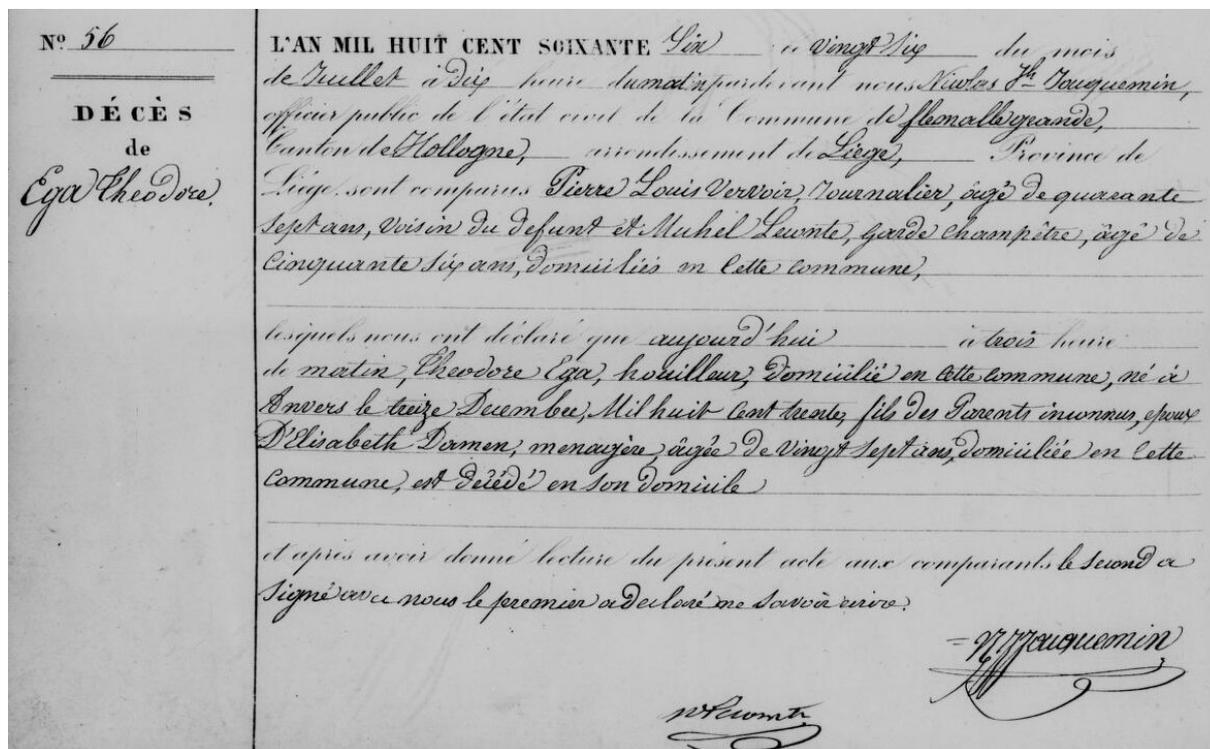
*

*

1. EGA Théodore [18301213-001-EGA] Suit en 2 - Houilleur

° Anvers 13 décembre 1830

X Flémalle-Grande 29 décembre 1860 avec DAMEN Elisabeth¹ [18390716-001-DAM] (Journalière ; ° Flémalle-Grande 16 juillet 1839 ; fille de DAMEN Louis [1812-1859] et de JABON Marie Elisabeth [1805-1886])
+ Flémalle-Grande 26 juillet 1866 (acte 56)



2. Enfants de Théodore (X DAMEN) :

Voir en 1

- EGA Marie Elisabeth
Journalière

° Flémalle-Grande 10 novembre 1860

X Flémalle-Grande 14 mai 1892 avec RONDAY Noël Nicolas [18620729-001-RON] Joseph (Forgeron ; ° Chokier 29 juillet 1862 ; fille de RONDAY Etienne Martin Joseph [+ Awirs 08 août 1872] et de LEBEAU Catherine-Joseph [Ménagère ; ° vers 1826])

¹. Elle épouse en seconde nocces à Flémalle-Grande 03 décembre 1875 avec BERTRAND Dieudonné-Isidore [18310526-001-BER] (Houilleur ; ° Burdinne 26 mai 1831 ; fils de BERTRAND Jean-Hubert [1808] et de GUILY Marie-Rosalie [1807-1849]).

19

Mariage de

J. Ronday et
E. Ega.

Mention aux Registres
de population.

19^e FEUILLET 1862

L'an mil huit cent quatre-vingt douze le quatorzième jour du mois
de mai à six heures du soir par devant nous Bourguin
officier public de l'état-civil de la commune de Flémalle Grande, arrondissement
judiciaire de Liège, province de Liège, ont comparu publiquement en notre maison commune
Noël Nicolas-Joseph Ronday, forgeron
âgé de vingt-neuf ans né à Chottier le vingt-neuf
né à juillet mil huit cent soixante-deux
comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance ci-joint, domicilié aux
Awwis, fils de Etienne-Martin-Joseph Ronday,
décédé aux Awwis le huit août mil huit cent
septante-deux et de Catherine-Joseph Lebeere
ménagère, âgé de soixante-six ans, domicilié
aux Awwis, ici présents et consentants

Et Marie Elisabeth Ega, journalière
âgée de trente-trois ans, née à Flémalle Grande le dix
novembre mil huit cent soixante
comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance ci-joint, domiciliée à

Et Marie Elisabeth Ega, journalière
âgée de trente et un ans, née à Hémalle-Grand le dix
~~neuf~~ novembre mil huit cent soixante

comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance ci-joint, domiciliée à
Hémalle-Grand, fille de Théodore Ega, d'ici en cette
commun le vingt-six juillet mil huit cent
soixante-six et de Elisabeth Damen, ménagère
âgée de cinquante huit ans, domiciliée en
cette commun, ici présente et consentant

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et
dont les publications ont été faites aux Amis et à Hémalle-
Grand le dimanche premier mai
courant.

Le futur époux étant âgé de vingt-neuf ans a fourni la preuve
qu'il est satisfait à ses obligations militaires en Belgique par la production d'un certificat
~~si annexé on~~ est dispensé de fournir la preuve qu'il a satisfait à ses
obligations militaires en Belgique.

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur

réquisition après avoir donné lecture des actes fournis par les parties contractantes et du
chapitre six, titre cinq du Code civil, intitulé : « Du Mariage », nous avons demandé au
futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme ; chacun
d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que
Noël-Joseph Nicolas Runday et
Marie Elisabeth Ega
sont unis par le mariage.

Interpellés par nous sur le point de savoir s'il a été fait entre eux des conventions
matrimoniales, les conjoints ont répondu négativement

De tout quoi nous avons dressé acte en présence des quatre témoins ci-après désignés.

1^o Guillaume Staëlens âgé de vingt quatre ans
profession de houilleur domicilié à Flémalle-Grande

2^o Lambert Chaffett âgé de vingt quatre ans
profession de houilleur domicilié à Flémalle-Haut

3^o Elie Grerisse âgé de vingt six ans
profession de houilleur domicilié à Flémalle-Grande

4^o Joseph Servais âgé de vingt sept ans
profession de forgeron domicilié aux Anvers

Lesquels, après qu'il leur a été donné lecture du présent acte, la mine du
nouvel époux, la nouvelle épouse et sa mine ayant déclaré
en savoir signer, les autres comparants ont signé
avec nous.

Rondey Nicolas
Staëlens Guillaume
Chaffett Lambert
Grerisse Elie
Servais Joseph

L'OFFICIER DE L'ÉTAT-CIVIL,
Marquemin

- EGA Jean-François [18630306-001-EGA]
Houilleur

° Flémalle-Grande 06 mars 1863 (acte 21)

N^o 21

NAISSANCE
de
B. Egar Elisa
françoise

L'AN MIL HUIT CENT SOIXANTE trois le six du mois de Mars
à cinq heure du soir pardevant nous Nicolas Joseph Jacquemin
officier public de l'état civil de la commune de Flémalle-Grande, Canton
de Melleque, arrondissement de Liège, Province de Liège, est
comparu Théodore Egar, houilleur, âgé de trente trois ans, domicilié
en cette Commune,

lequel nous a présenté un enfant du sexe ^{Masculin} ~~feminin~~ né aujourd'hui
à trois heure du soir en cette Commune de lui déclarant l'Elisabeth
Thomson, ménagère, son épouse, âgée de vingt six ans, demeurant même
domicile; et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de
Elisa, Jean françois

les dites déclaration
et présentation faites en présence de Michel Levente, garde Champêtre,
âgé de cinquante trois ans, et Louis Joseph Jacquemin, instituteur,
âgé de quarante-neuf ans, domiciliés en cette commune,
et après avoir reçu lecture du présent acte les comparants ont signé avec nous

J. Jacquemin *N. Levente* *J. Jacquemin*
Egar

approuvés par nous
officier de l'état civil
de Flémalle-Grande
J. Egar

16
20

X Flémalle-Grande 18 février 1888 avec ALEXANDRE Marie-Anne
ou ALEXANDRE Anne-Marie [18640523-001-ALE] (Journalière ; °
Jehay-Bodegnée 23 mai 1864 ; fille de ALEXANDRE François-Joseph
[+ 1870] et de ROSIER Marie Catherine)

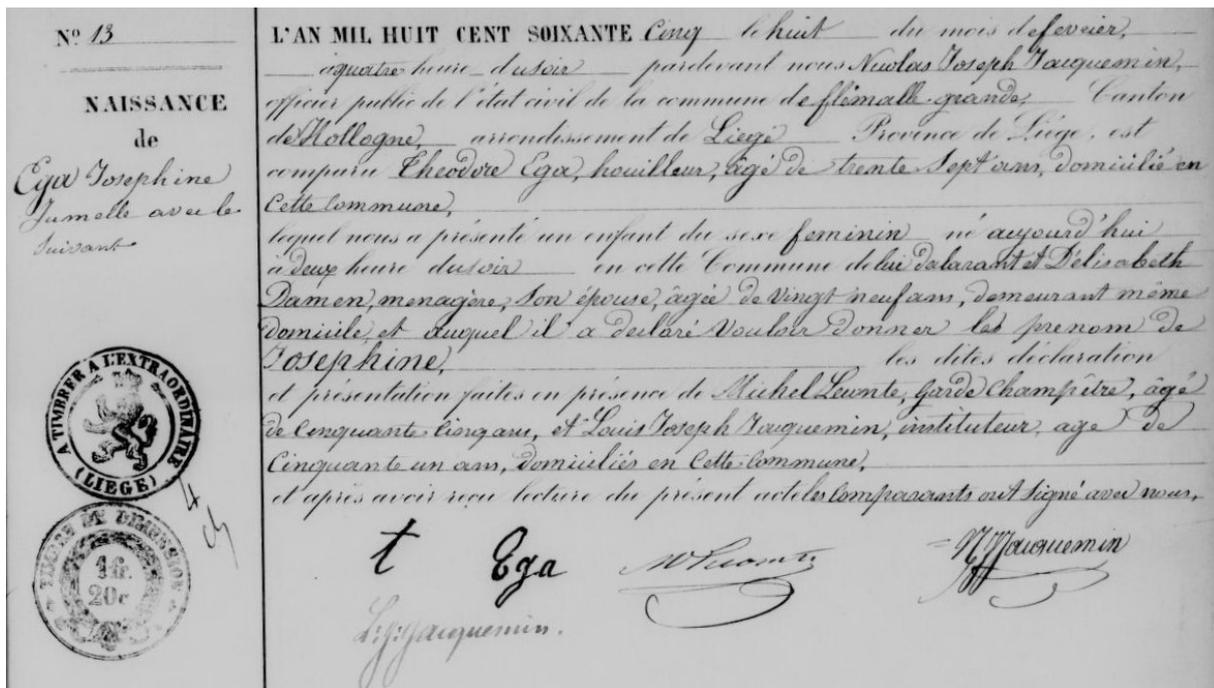
N° 7	
Mariage de Ega Jean-François et Alexandre, Anne Marie	
du 18 février	<p>L'an mil huit cent quatre vingt huit, le dix huitième jour du mois de février à cinq heures demi du soir par devant nous Pierre Lequeux Bourgeois, officier de l'état civil de la commune de Flémalle-Grande, arrondissement judiciaire et province de Liège, sont comparus en notre maison commune et publiquement: Ega, Jean-François, houilleur, âgé de vingt quatre ans, domicilié en cette commune, y né le six mars mil huit cent soixante trois, fils mineur quant au mariage et légitime de Ega Théodore, décédé en cette commune le vingt six juillet mil huit cent soixante six et de Darnon Elisabeth, ménagère, âgé de cinquante ans, domicilié en cette commune, ici présente et consentante, lequel a justifié d'avoir satisfait à ses obligations sur la milice nationale. et Alexandre, Anne-Marie journalière, âgé de vingt trois ans, domicilié en cette commune, né à Jehay Bodegnée le vingt trois mil huit cent soixante quatre, fille majeure et légitime de Alexandre François Joseph, décédé à Flémalle-Haute le quatre juin mil huit cent septante et de Marie, Marie Catherine, ménagère, âgé de soixante six ans, domicilié en cette commune, ici présente et consentante. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites suivant la loi en cette commune le dimanche cinq et douze février courant. Faisant droit à leur requête, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci annexes produites par les parties contractantes et du Chapitre II du titre du code civil intitulé: "Du mariage" avons demandé au futur</p>

futur époux et la future épouse s'ils veulent se prendre
 pour mari et pour femme, chacun et c'est
 ayant répondu séparément et affirmativement, et de
 nous au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.
 Et tout quoi nous avons dressé acte en présence de
 Bertrand Dieudonné Trictore, houvillier, âgé de cinquante
 quatre ans, domicilié en cette commune, beau-père de
 l'ancien époux; Alexandre Julien Joseph, houvillier, âgé de
 trente et un ans, domicilié à Flémalle Haute; Alexandre
 Laine, houvillier, âgé de trente-cinq ans, domicilié
 à Jemeppe, ce deux derniers frères de la nouvelle
 épouse et Gustin Mathieu, houvillier, âgé de
 cinquante ans, domicilié en cette commune
 beau-père de la nouvelle épouse. Après
 lecture du présent acte, la mère de l'ancien époux et
 la mère de la nouvelle épouse, ont déclaré ne
 savoir signer les autres comparants sur
 nommés ont signé avec nous.

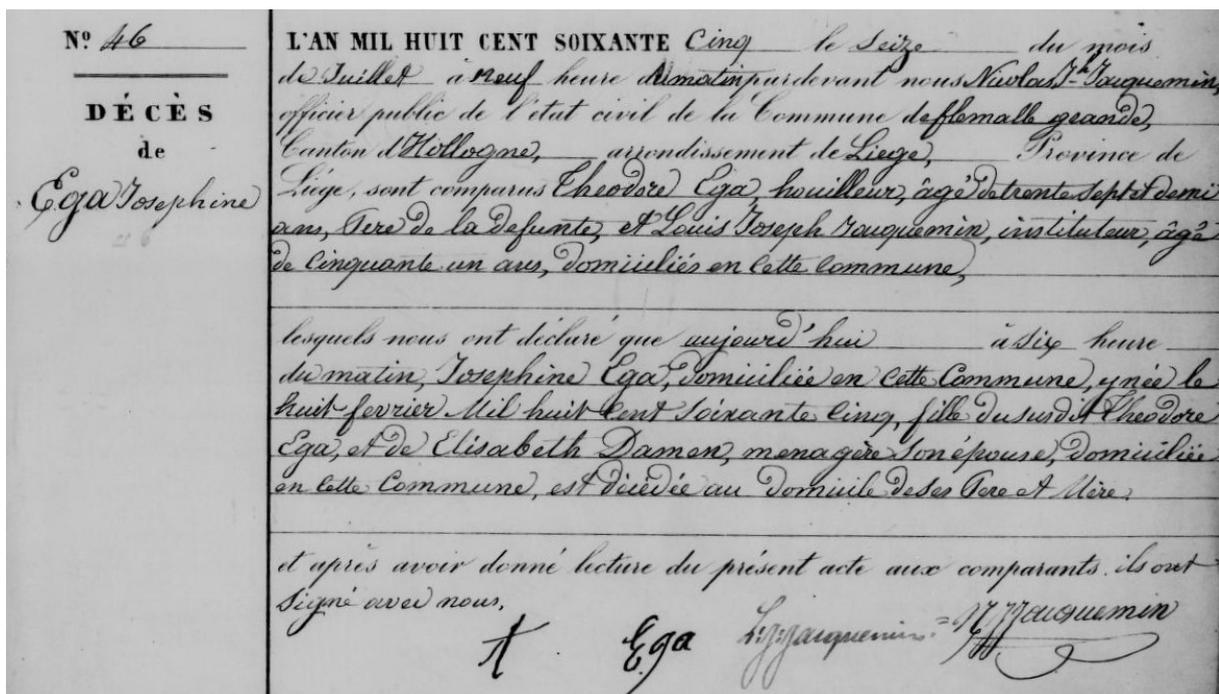
Joseph La van Marie Alexandre
 Bertrand

- EGA Joséphine [18650208-002-EGA]
 Jumelle du suivant

° Flémalle-Grande 08 février 1865 (acte 13)



+ Flémalle-Grande 16 juillet 1865 (acte 46)



- EGA Pierre Nicolas [18650208-001-EGA]
Suit en 3 - Mineur, houilleur, jumeau de la précédente

° Flémalle-Grande 08 février 1865 (acte 14)

N° 14

NAISSANCE
de
Eggs Pierre Nicolas
Damsau au la
précédente

L'AN MIL HUIT CENT SOIXANTE Cinq le huit du mois de février,
cinq heures du soir, par devant nous Nicolas Joseph Jacquemin,
officier public de l'état civil de la commune de Flémalle grande, Canton
de Hellegou, arrondissement de Liège, Province de Liège, est
comparu Chevalere Eggs, bouilleur, âgé de trente sept ans, domicilié en
cette commune,
lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui
à trois heures du soir en cette commune de lui Delarant et Delirabeth
Damen, ménagère, son épouse, âgée de vingt-neuf ans, demeurant
même domicile, et auquel il a voulu donner en les pronoms de
Pierre Nicolas. Les dites déclaration
et présentation faites en présence de Michel Devote, garde champêtre, âgé
de cinquante-cinq ans, et Louis Joseph Jacquemin, instituteur, âgé de
Cinquante-un ans, domiciliés en cette commune,
et après avoir reçu lecture du présent acte les comparants ont signé avec nous

A Eggs M. Devote N. Jacquemin
N. Jacquemin

X Flémalle-Haute 07 septembre 1889 (acte 24) avec HAËSE (d')
Marie Elisabeth ou DHAS Marie Elisabeth ou DHAESE Marie-
Elisabeth [18670207-001-HAE] (° Mons-lez-Liège 07 février 1867)²

FEUILLET

N° 24

Mariage de
Pierre Nicolas
Eggs
et
Marie Elisabeth
D'haese

Mutation aux Registres
de population

L'an mil huit cent quatre-vingt neuf le septième jour du mois
de septembre par devant nous Victor Bally, 13 ans, maître
officier public de l'état-civil de la commune de Flémalle Haute, arrondissement
judiciaire de Liège, province de Liège, ont comparu publiquement en notre maison commune
à six heures du soir 1° Pierre Nicolas Eggs
âgé de vingt quatre ans sept mois, marié, né à Flémalle Grande le huit février mil huit cent soixante cinq
comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance ci-joint, domicilié à
Flémalle Grande, mineur, fils de Chevalere Eggs, veuve à Flémalle
Grande le vingt six juillet mil huit cent soixante six
ainsi que l'extrait ci-joint de son acte de
mariage et de Elisabeth D'haese, ménagère, âgée de cinquante
trois ans, aussi domiciliée à Flémalle Grande, in-
présente et consentante

Et 2° Marie Elisabeth D'haese
âgée de vingt deux ans sept mois, mariée
née à Mons, Liège le sept février mil huit cent soixante sept
comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance ci-joint, domiciliée à

². Voir généalogie HAËSE(d').

Et 2^e Marie Elisabeth D'haese
âgée de vingt deux ans sept mois, mariée
née à Mous, le sept février mil huit cent soixante sept
comme il est constaté par l'extrait de son acte de naissance ci-joint, domiciliée à
Plevins haut, majeure fille de Yvan D'haese, décédé en cette
commune le vingt un mai mil huit cent soixante
neuf et de Marie Jeanne Hennin, décédée à St Aub
prouves de Liège le neuf janvier mil huit cent
soixante neuf, ainsi qu'il résulte des extraits de
leurs actes de décès ci-annexés

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et
dont les publications ont été faites en cette commune et à Plevins haut
les dimanche vingt cinq août dernier et premier septembre
courant, l'un et l'autre à deux heures du matin, ainsi qu'il
résulte de notre registre des actes de publications et de certificats
de non opposition ci-joint

Le futur époux étant âgé de vingt quatre ans a fourni la preuve
qu'il a satisfait à ses obligations militaires en Belgique par la production d'un certificat de
N^o 6. ~~Lequel est en ci-annexe on est dispensé de fournir la preuve qu'il a satisfait à ses~~
~~obligations militaires en Belgique.~~

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur

réquisition, après avoir donné lecture des actes fournis par les parties contractantes et du
chapitre six, titre cinq du Code civil, intitulé : « Du Mariage », nous avons demandé au
futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme ; chacun
d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que

Pierre Nicolas Cogo et Marie Elisabeth D'haese

sont unis par le mariage.

Interpellés par nous sur le point de savoir s'il a été fait entre eux des conventions
matrimoniales, les conjoints ont répondu : *négativement.*

De tout quoi nous avons dressé acte en présence des quatre témoins ci-après désignés :

1° *Antoine D'haise* âgé de *vingt neuf ans*
 profession de *ouvrier mineur* domicilié à *Flémalle Haute*

2° *Jacques Marquet* âgé de *vingt quatre ans*
 profession de *ouvrier mineur* domicilié à *Flémalle Haute*

3° *Pierre Joseph Sacré* âgé de *quarante trois ans*
 profession de *ouvrier mineur* domicilié à *Flémalle Haute*

4° *Jean Ega* âgé de *vingt six ans*
 profession de *ouvrier mineur* domicilié à *Flémalle Grande*

Lesquels, après qu'il leur a été donné lecture du présent acte l'époux et le
 trépassé ont signé avec nous et avec les autres
 comparants qui ont déclaré ne savoir le faire.

P. Ega
Pierre Sacré

L'OFFICIER DE L'ÉTAT-CIVIL,
V. Mailly

+ Flémalle-Haute 05 décembre 1895 (acte 65)

N°
 DÉCÈS
 de
Pierre Nicolas
Ega
 le 5 1895

Le *mil huit cent nonante cinq* le *cinq* *vingt* jour du mois de
Décembre à *quatre* heures de relevée pardevant nous *Victor*
Bailly Bourgmestre officier public de l'état civil de la commune
 de *Flémalle Haute* arrondissement judiciaire de *Liège*, Province de
Liège ont comparu *Jean François Ega*, *ouvrier mineur* âgé de *vingt*
trois ans, domicilié à *Flémalle Grande*, et *Pierre D'haise*, *ouvrier mineur*,
 âgé de *vingt neuf* ans, domicilié en cette commune, le premier frère et
 le second beau frère du défunt ci-après dénommé lesquels nous
 ont déclaré que *aujourd'hui* à *huit*
 heures du matin est décédé en cette commune, au lieu des
 bricks *Pierre Nicolas Ega* *ouvrier mineur* âgé de *vingt*
ans *neuf* ans, né à *Flémalle Grande* le *sept* *février* *mil huit*
cent *soixante* *cinq*, domicilié en cette commune époux de
Marie Elisabeth D'haise, *mineur*, fils de *Théodore Ega*,
veuf et de *Elisabeth Dambin*

et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants le premier a
 signé avec nous et avec le second qui a déclaré ne savoir le faire

Ega Jean *V. Mailly*

Volume 2
 Folio 155
 Case 10
 du Registre de population

- EGA Marie Jeanne [18670312-001-EGA]
 Enfant posthume de Théodore

° Flémalle-Grande 11 mars 1867 (acte 26)

N° 26
NAISSANCE
 de
 Ega Marie Jeanne,

L'AN MIL HUIT CENT SOIXANTE sept le Douze du mois de Mars
 à une heure de l'après midi pardevant nous Nicolas Joseph Jauguemin,
 officier public de l'état civil de la commune de Flémalle Grande, Canton
 de Hellegoune, arrondissement de Liège, Province de Liège, est
 comparu François Joseph Tarnet, bouilleur, âgé de vingt huit ans, domicilié
 en cette commune, voisin de l'accouchée,
 lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin hier onze heures à
 une heure de l'après midi, en cette commune de Elisabeth Jacon, ménagère,
 âgée de vingt huit ans, veuve Théodore Ega, domiciliée en cette commune,
 auquel enfant Gosthane, il a été mis de lui-même les prénoms de
 Marie Jeanne,
 les dites déclaration et présentation faites en présence de Michel Leonte,
 garde champêtre, âgé de cinquante sept ans, et Louis Joseph Jauguemin,
 instituteur, âgé de cinquante trois ans, domiciliés en cette commune
 et après avoir reçu lecture du présent acte les tenues ont signé avec nous le
 premier comparant et déclaré me savoir vraie.

J. Jauguemin M. Leonte N. Jauguemin

+ Flémalle-Grande 11 juin 1868 (acte 33) (Elle est décédée au domicile
 de sa « Mère » [JABON Elisabeth] ; qui est en réalité sa grand-mère)

N° 33
DÉCÈS
 de
 Ega
 Marie Jeanne,

L'AN MIL HUIT CENT SOIXANTE huit le onze du mois
 de Mars à neuf heures du matin pardevant nous Nicolas J. Jauguemin,
 officier public de l'état civil de la commune de Flémalle Grande,
 Canton de Hellegoune, arrondissement de Liège, Province de
 Liège, sont comparus François Joseph Tarnet, bouilleur, âgé de vingt
 neuf ans, voisin de la défunte, et Michel Leonte, garde champêtre, âgé
 de cinquante huit ans, domiciliés en cette commune.
 lesquels nous ont déclaré que hier Dix Courant à quatre heures
 du soir, Marie Jeanne Ega, domiciliée en cette commune, âgée de
 Mars Mil huit cent Soixante Sept, fille posthume de Théodore Ega, diable,
 et d'Elisabeth Jabon, ménagère, âgée de vingt neuf ans, domiciliée en cette
 commune, est décédée au domicile de sa Mère,
 et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants le second a signé
 avec nous le premier et déclaré me savoir vraie.

M. Leonte N. Jauguemin

3. Enfants de Pierre (X DHAESE) :

Voir en 2

- EGA Théodore François [[18900523-001-EGA](#)]

° Flémalle-Grande 23 mai 1890 (acte 77)

20 f. 29

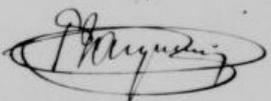
N° 77

NAISSANCE
de
Ega,
Theodore-francois
du 11 mai

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT dix le vingt troisième jour du mois de
mai à neuf heures du matin pardevant nous Pierre Jacquemin
Bourgeois officier public de l'état civil de la commune
de Flémalle-Grande arrondissement judiciaire de Liège Province de
Liège a comparu Ega Pierre Nicolas, houilleur, âgé de
vingt cinq ans, domicilié en cette
commune lequel nous a présenté un enfant
du sexe masculin né hier à quatre heures
de relevé en cette commune de lui déclarant et de Elisabeth Thari-
elizabeth, ménager, sans pareil, âgé de vingt trois ans, au
même domicile et auquel il a déclaré vouloir donner
les prénoms de Theodore-francois
les dites déclaration et présentation faites en présence de Ega Jean
François, houilleur, âgé de vingt sept ans et
de Coirent Jules, houilleur, âgé de vingt
et un ans, domiciliés en cette com-
mune
et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins il
ont signé avec nous.

Volume 11
Folio 59
Case 3
du Registre de population.

Pierre Ega
Ega Jean Coirent
Jules



- EGA Marie Elisabeth [18920401-001-EGA]

° Flémalle-Grande 01 avril 1892 (acte 62)

N° 62

NAISSANCE
de
Ega,
Mari-Elisabeth
m
du 6 avril.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le septième jour du mois d' avril à cinq heures du matin pardevant nous Pierre Jacquemin Bourymbru officier public de l'état civil de la commune de Flémalle-Grande arrondissement judiciaire de Liège Province de Liège a comparu Ega Pierre Nicolas, bouilleur, âgé de vingt sept ans, domicilié en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier à neuf heures du matin en cette commune de lui déclarant et de Marie-Elisabeth D'haese, ménagère, son épouse, âgé de vingt cinq ans au même domicile et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie-Elisabeth

les dites déclaration et présentation faites en présence de Victor Bichonnet, menuisier, âgé de trente trois ans, domicilié en cette commune, et de Alphonse, Hoyerer, menuisier, âgé de vingt ans, domicilié à Seraing.

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous.

Pierre Ega
Victor Bichonnet
Hoyerer Alph

Volume 1
Folio 315
Case 4
du Registre de population.

X Flémalle-Grande 28 juin 1913 avec [18910921-001-EGA] (Fondeur ;
° Antheit 21 septembre 1891)

- EGA Pierre Nicolas [18940418-001-EGA]

° Flémalle-Grande 18 avril 1894 (acte 49)

N° 49

NAISSANCE
de

Ega,
Pierre-Nicolas.



du 18 avril

Volume 1
Folio 313
Case 1
de Registre de population.

139

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT quatre le dix-neuvième jour du mois d'
avril à six heures du soir pardevant nous Pierre
Jacques Bourgeois officier public de l'état civil de la commune
de Binche Grande arrondissement judiciaire de Liège Province de
Liège a comparu Pierre Nicolas Ega, bouillieur, âgé de
vingt-neuf ans, domicilié en cette com-
mune lequel nous a présenté un enfant
du sexe masculin né hier à onze heures
du soir en cette commune de lui et de Marie Elisabeth D'haut,
ménagère, son épouse, âgé de vingt-sept ans, au même
domicile et auquel il a déclaré vouloir donner
les prénoms de Pierre-Nicolas.

les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Ega,
bouillieur, âgé de trente et un ans et de Herbert Tombeu,
commerçant, âgé de trente ans, domiciliés
en cette commune.

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins
ils ont signé avec nous.

Pierre Ega
Jean Ega
H. Tombeu